

## CORRESPONDANCE.

May 26, 1914.

To the Editor of the *T'oung-Pao*.

Sir,

On page 191 of the *T'oung Pao* for March of this year, M. VANHÉE takes occasion to criticise the late Dr. BUSHELL's rendering of the following Chinese quatrain, inscribed on a silver wine-cup:—

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| 方 | 爲 | 一 | 百 |
| 留 | 得 | 醉 | 杯 |
| 世 | 酒 | 老 | 狂 |
| 上 | 中 | 劉 | 李 |
| 名 | 趣 | 伶 | 白 |

But his own corrected version contains at least two bad mistakes. The second line cannot mean, «Une seule [coupe] enivrait Lieou Ling», but «Liu Ling lived in one perpetual state of intoxication». It is absurd to suppose that a single cup of wine could have had any effect whatever on such a notoriously hard drinker as Liu Ling. In the third line, M. Vanhée evidently mistakes the meaning of 爲, which is in the 4th tone. He translates:—

«Qui sait goûter les délices du vin  
Laisse sur terre un nom immortel».

But the reflexion is not a general one; it refers to the two poets already mentioned:—

«It is because they found joy in wine  
That they have left a name to posterity».

My remarks on this poem will be found in a review of Bushell's book published in *Adversaria Sinica* (n<sup>o</sup>. 5, p. 141) as long ago as 1906.

I would add that the 2nd character in M. Vanhée's transcription is wrongly printed 柏, while 復 on page 192 is surely a mistake for 腹.

I am, Sir,

Yours faithfully

Lionel GILES.

## LES CORRESPONDANTS DE BERTIN,

Secrétaire d'État au XVIII<sup>e</sup> siècle,

PAR

HENRI CORDIER. <sup>1)</sup>

IV

PIERRE POIVRE.

Pierre POIVRE est le voyageur et le savant bien connu, né à Lyon en 1719; nous avons publié son voyage en Cochinchine dans la *Revue de l'Extrême-Orient*; au moment où commence sa correspondance (c. à. d. la seconde lettre) il venait d'être nommé Intendant de l'île de France et de Bourbon et il s'embarqua pour rejoindre son poste en 1767; il fut absent six ans, rentrant en 1773. Poivre est mort le 6 janvier 1786.

I

Lyon, ce 27 7<sup>bre</sup> 1764.

Vous avés fait, mon cher Monsieur, une très bonne affaire en nous envoyant vos deux élèves chinois.<sup>2)</sup> Ils sont arrivés ici en très bonne santé. Dès que j'ai sçu leur arrivée, j'ai tout abandonné à ma campagne où la besogne ne manque pas dans ce tems de semailles et de vendanges, je me suis rendu auprès de Mr. PARENT que j'ai trouvé chés Mrs. les Chinois. J'ai lu votre lettre et votre mémoire qui est excellent. Sans perdre de tems, nous avons commencé nos courses par les moulins de Mr. JENTET que nos Chinois ont très

1) Voir *T'oung pao*, Mai, Octobre et Décembre 1913.

2) Ko 高 et YANG 楊. — Cf. Henri Cordier, *Les Chinois de Turgot. (Florilegium Melchior de Vogué, 1909, pp. 151—158).*

bien vus, longtems et en détail. Mr. Parent et moi nous leur avons donné tous les éclaircissemens qu'ils nous ont demandés, et le plus petit surtout nous a fait beaucoup de questions et m'a paru avoir bien saisi toute la mécanique de cet artifice qui est une belle chose, surtout le quarré long qui tient moins d'espace et fait beaucoup plus d'ouvrage que les artifices ronds. Notre matinée d'hier se passa chez Mr. JENTET; après midi nous parcourûmes les ateliers de nos teinturiers; nous vîmes donner toutes les couleurs: mais nous nous attachâmes comme de raison et suivant votre avis à voir surtout le décreusement, la teinture blanche, la bleue, nous vîmes préparer le brevet pour l'indigo, nous le vîmes broyer et faire la cuve, nous observâmes avec la mesme attention spéciale, la teinture jaune et la noire. Nos étrangers ont des échantillons de toutes nos matières colorantes et des sels que nos teinturiers employent. Si avant de nous les euvoyer, vous leur aviés fait prendre une vingtaine de leçons seulement chés Mr. MACQUER ou chés Mr. ROUELLE, ils saisiroient mieux ce qu'ils voyent. J'ai de la peine à leur faire comprendre ce que c'est qu'un astringent, un alcali, un acide, etc. et l'action des uns sur les autres. Ils le comprendront mieux lors qu'à leur retour à Paris vous leur ferés apprendre les principes de la Chimie.

Nous vîmes également hier les fabriques de nos étoffes brodées de toute espèce et des velours. La vue de ces deux articles est pour leur curiosité et ne sçauroit nous être utile.

Je vais les mener ce matin d'abord à la Bibliothèque des Jésuites où je veux qu'ils voyent la grande et belle histoire de la Chine en 32 volumes chinois avec la traduction manuscrite du Père de Mailla<sup>1)</sup>, puis nous les mènerons chez Mr. Pitra qui dore, de là à largue, etc.

1) Voir *Bibliotheca Sinica*, col. 584—585. — Le MS. de Mailla déposé à la bibliothèque du grand collège de Lyon, fut cédé le 3 août 1775 à l'abbé Grosier. — Il se trouve maintenant à la Bibliothèque nationale de Paris.

Tous nos tirages sont finis depuis plus d'un mois dans ce pays-ci. Pour moi il y a longtems que je n'ai plus ni fileuse ni cocon, ce qui me fâche bien. Mais je compte les avoir dimanche à la Freta<sup>1)</sup>, je leur ferai voir mon rouët et tous mes ustensiles et je tacherai de leur expliquer de mon mieux l'art du filage. Au reste j'espère qu'ils trouveront encore à Serrières et au Péage, des bassines en train. Je suis bien content de leur voyage chez nos teinturiers: c'est l'objet essentiel qu'ils avoient à voir dans cette ville.

J'ai été bien sensible à ce que j'ai appris de votre maladie, je vous souhaite bien sincèrement le retour de la santé, je vous embrasse de tout mon coeur. J'écrivis dernièrement à ?...; sans doute qu'il vous aura été voir.<sup>2)</sup>

## II

7 janvier 1767.

Monseigneur<sup>3)</sup>,

Me voicy à L'orient prêt à m'embarquer sur le vaisseau de la Compagnie des Indes, *Le Dauphin*<sup>4)</sup>; j'emporte avec moy un vif souvenir de toutes vos bontés que je n'oublierai de ma vie, je vous prie de vouloir bien me les continuer. J'ai reçu par le courrier de ce jour un paquet de votre part pour Mrs. Ko et YANG ainsy que des petites lunettes acromatiques, lors que le reste de l'envoy me sera parvenu, je remettrai le tout à M. Sanguinet,<sup>5)</sup> capitaine du Vaisseau le *Beaumont*<sup>6)</sup> destiné pour la Chine à l'adresse de M. LE FEBVRE<sup>7)</sup>, procureur des Missionnaires de Pekin.

1) La Freta était la maison de campagne de Poivre, près de Lyon, sur les bords de la Saône.

2) L. a. n. e.

3) L. s.

4) Le *Dauphin*, capitaine de Kerangal, arma le 8 mars 1767 et désarma le 27 octobre 1768.

5) P. de SANGUINET.

6) Le *Beaumont* arma le 19 janvier 1767 et désarma le 10 juin 1768.

7) *Joseph Louis LE FEBVRE*, S. J., né 30 août 1706; arrivé en Chine, 8 août 1757; rentré en France.

Je suis très persuadé que vous aurés la satisfaction de la correspondance de Mrs. Ko et Yang qui certainement répondent aux bontés que vous avés eues pour eux. De mon côté, je chercherai à avoir par le moyen de Mr. Lefebvre toutes les instructions sur les arts de Chine qu'il nous est important de connoître, et je me ferai un devoir de vous les communiquer annuellement.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

POIVRE.

A Lorient, le 7 janvier 1767.

M. BERTIN, Ministre et Secrétaire d'Etat.

### III

A Lorient, le 9 janvier 1767.<sup>1)</sup>

Je suis arrivé icy, Monsieur et très cher amy, le 6 du courant en très bonne santé, ainsy que ma femme qui a supporté avec le plus grand courage les fatigues du voyage et des mauvais chemins. Je reçus le lendemain deux lettres de votre part avec un paquet contenant quatre lunettes acromatiques que vous me chargés de faire passer à Mrs. Ko et YANG; j'en accusois le même jour réception à Mr. BERTIN à qui j'eus l'honneur d'écrire pour le remercier de nouveau de toutes ses bontés et luy présenter de nouvelles assurances de mon respect et de mon attachement. J'ay reçu en même tems que vos lettres l'état des effets envoyés à Mrs. Ko et Yang mais je n'ay point encore reçu de Mr. GALLOYS ces mêmes effets; dès que je les auray, je les mettray sur un des Vaisseaux de Chine et je vous en donneray avis. J'auray soin d'adresser le tout à Mr.

1) Au dossier de M. Poivre.

Lefebvre avec les 2400<sup>fr</sup> que je convertiray en piastres et que j'adresseray également à Mr. Lefebvre.

Quant aux deux caisses de vin, il paroît que ce ne sera qu'à Cadix que j'en feray l'emptette et je vous écriray encore de ce port.

Je viens de recevoir ce matin un nouveau paquet du Ministre dans lequel j'ay trouvé deux lettres pour moy et un nouveau paquet pour Mrs. Ko et Yang. Je vais répondre par le courrier aux deux lettres du Ministre si j'y suis encore à tems.

Je pense que vous aurés en la bonté de retirer mes lettres et que vous les aurés remises à Mr. DRON ainsy que nous en étions convenu; Je vous prie de mettre à ma petite affaire toute la diligence dont vous êtes capable. Vous sentés combien il est essentiel pour moy que les lettres soient promptement enrégistrées en partant pour l'expédition de mon cordon de St. Michel qu'il convient que je puisse emporter. Ma femme sensible à votre souvenir vous présente ses civilités et mille assurances de son vif attachement pour Madame; permettés que je l'assure de mon respect.

Je vous embrasse de tout mon coeur,

POIVRE.

M. PARENT, 1<sup>er</sup> Commis de Mr. BERTIN, Rue Poissonière. — L. s.

### IV

Monseigneur,

J'ay reçu les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser renfermées dans un même paquet avec celui qui est à l'adresse de Mrs. Ko et YANG; par l'une de ces lettres vous avés la bonté de m'instruire des arrangements que vous avés pris pour faciliter et pour assurer la correspondance de ces Mrs. Chinois par le moyen de M. LEFEBVRE, procureur des missionnaires de Pékin. Ce Missionnaire est un homme très honnête qui réside habituellement à Canton pendant le séjour des Vaisseaux de l' Europe. Il ne

quitte ce port de la Chine qu'avec nos vaisseaux françois sur lesquels il passe à l'Isle de France pour y attendre les batimens de la mousson suivante et retourner avec eux à Canton. Vous voyés, Monseigneur, qu' à l'isle de France, je seray très à portée de connoistre votre correspondance avec Mrs. Ko et YANG, d'apprendre de Mr. Lefebvre mille petits détails intéressants dont on ne peut jamais être instruit par des lettres. Soyés persuadé, que je ne négligeray rien pour que votre correspondance prenne une bonne tournure et soit bien affermie; j'intéresseray Mr. Lefebvre par toutes les honnêtetés que ma place me mettra à portée de luy faire, à rechercher de son côté par la voye de Mrs. ses confrères toutes les connoissances que vous désirerés ou que je soupçonnerois pouvoir vous être utiles et agréables.

Dans l'autre lettre dont vous m'avez honoré, vous m'annoncés les intentions du Roy au sujet des tapisseries laissées à Canton par Mrs. Ko et Yang. Les connoissances que j'ay du local m'autorisent à vous assurer que vous ne pouviés prendre un meilleur party que celui que vous avez pris. Vos observations au sujet des quatre desseins de Bataille de l'Empereur<sup>1)</sup>, seront certainement goûtées des Missionnaires de Pékin et je ne doute pas que ces Mrs. ne fassent leurs efforts pour les faire également goûter à l'empereur. Je vais par le moyen de Mr. Lefebvre établir une correspondance avec nos missionnaires pekinois les plus en faveur auprès de l'Empereur. Mon projet est de me servir adroitement de ces Mrs. pour obtenir à notre commerce françois de Canton quelque privilège soit lucratif, soit honorable. Il est certain que les Européens en général tous confondus, y sont depuis quelques années par la faute des seuls Anglois dans un état d'avilissement très dur à supporter. Les tapisseries des Gobelins que Sa Majesté veut bien permettre aux Missionnaires de Pékin de présenter à l'Empereur, leur fournira

1) Voir *Les Conquêtes de l'Empereur de la Chine* par Henri Cordier. (*Mémoires concernant l'Asie orientale*, I, 1913, pp. 1-18.

certainement une occasion de solliciter quelque distinction en faveur de nos François. Si les planches de Batailles sont bien exécutées, ce sera un nouveau moyen. Je tâcheray de picquer l'amour propre des Jésuites de Pékin en leur faisant entendre que les services qu'ils rendront à notre commerce de Canton, seront un moyen sinon de réconciliation avec le Gouvernement, du moins de se faire plaindre et regretter. D'ailleurs je les consulteray sur les présents que l'on pourroit faire, sur les moyens que l'on pourroit employer pour nous rendre l'Empereur favorable et d'après leurs avis bien pesés, j'auray recours à vous.

Je ne laisseray passer aucune occasion sans vous renouveler, les témoignages de mon attachement, et la reconnaissance que je dois à toutes vos bontés.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

POIVRE.

A Lorient, ce 12 janvier 1767.

P. S. Les trois balotins à l'adresse de Mrs. Ko et Yang sont arrivés, je vais les charger sur un Vaisseau de Chine avec tous les autres paquets qui leur sont destinés. Tous ces articles vont s'embarquer sur le *Beaumont* et seront consignés à Mr. SANGUINET, Capitaine de ce Vaisseau, à l'adresse de Mr. Lefebvre à l'Isle de France ou à Canton. Quant à la pension de Mrs. Ko et Yang dont la somme totale monte à 2400<sup>fr</sup> que j'ay reçue pour leur compte à Paris, je la remettray en piastres à Cadix seulement sur le vaisseau *Le Villevault*<sup>1)</sup> qui y vient avec nous à la consignation de M. St. ROMAIN, Capitaine du dit Vaisseau, et à l'adresse de Mr. Lefebvre, Procureur des Missionnaires de Pékin. J'en feray de même pour

1) *Le Villevault*, cap. de SAINT-ROMAIN, arma le 12 mars 1767 et désarma le 4 juin 1768.

les deux petites caisses de vin de 30 bouteilles chaque que je suis chargé d'acheter pour Mrs. Ko et Yang. Ainsy, j'espère que toutes les commissions dont vous m'avez honoré, seront bien faites.

P.

M. BERTIN, Ministre Secrétaire d'Etat. — L. s.

V

A Lorient, le 14 janvier 1767<sup>1)</sup>.

Vous n'êtes plus en peine de moy, Monsieur et très cher ami; vous savés à présent des nouvelles de mon voyage et de mon heureuse arrivée dans ce port.

J'ai accusé à M. BERTIN par le dernier courrier, la réception des trois petits Balotins, et de tous les paquets que vous m'avez fait passer jusqu' à ce jour pour Mrs. Ko et Yang que j'ai tous reçus à la réserve de celui que vous m'annoncez par la Messagerie, et que vous me dites être l'envoy de Mr. l' Intendant de Limoges,<sup>2)</sup> ainsy que celui que vous m'annoncez par le carosse; dès que j'aurai reçu ces deux derniers paquets, je vous en donnerai avis. Je vais toujours mettre sur le *Beaumont* ce que j'ai reçu jusqu'à présent, à la consignation de Mr. SANGUINET, et à l'adresse de Mr. LEFEBVRE.

Si vous n'avez aucunes nouvelles de Mr. DROUX au snjet de mes lettres, je n'en ai pas plus que vous. Vous supposés qu'elles sont enregistrées, et j'ignore même si elles sont scellées, car vous qui aviés eu la bonté de vous en charger, vous ne m'en avez pas dit un mot, je suppose neantmoins que vous les avez retirées du sçeau depuis longtems, et que vous les avez remises aussitôt à Mr. Droux. J'espère que cet ami ne perdra pas un moment pour suivre les enregistremens nécessaires surtout celui au Parlement qui est seul attendu chés Mr. le Marquis de MABIGNY.

1) Rép. le 19 janvier 1767.

2) Turgot.

J'emporte avec moy le mémoire de Mr. BAUDOIN et je tâcherai de le faire exécuter par Mr. Lefebvre. Les tuyaux de Bambou vernis n'auront pas besoin d'être encaissés, il suffira de les bien emballer dans des nattes de jonc et en cet état ils peuvent parfaitement être rangés dans le haut des Vaisseaux sur les bords.

Il y a longtems que j'ai fait avoir à Mr. NIEN une Chambre à bord du vaisseau le *Beaumont* sur lequel il s'embarque. Ainsy il n'a plus besoin de protection à cet égard. Ce n'a pas été chose facile dans la circonstance. Je compte vous adresser par le premier courrier mon certificat de vie en bonne règle puis dans le tems le montant de ce que j'aurai déboursé pour les frais de la messagerie et du carosse. Vous garderez ce petit argent pour mon compte si Mr. Droux ne vous en demande pas. J'ai laissé à cet ami la somme de cent louis pour fournir aux frais des enregistrements, je crois que cela suffira.

Je suis très mortifié de vous voir affligé du Rhumatisme que vous me dites avoir attrappé à Versailles, convenés que l'air de ce pays est infecté et vicieux au phisque comme au moral, je suis sûr que vous vous garantirez de ses mauvaises influences à l'un de ces égards; mais à l'autre vous ne vous défiés pas assés, ménagés vous bien, et chassés de chés vous le plustot possible un voisin aussi incommode.

Mes respects s'il vous plait à Madame, et mille compliments de la part de ma femme. Je vous embrasse de tout mon coeur et suis avec le plus vif attachement, votre ami.

POIVRE.

A Monsieur,

Monsieur PARENT, premier Commis de Mr. BERTIN, Ministre Secrétaire d'Etat, rue Poissonnière à Paris. — L. s.

## VI

A L'orient, le 23 janvier 1767<sup>1)</sup>.

Je reçus hier, Monsieur et cher ami, les deux petites caisses que vous m'aviés adressées par la Messagerie. J'ay payé pour le port 10<sup>fr</sup> 4 s. que je vous prie de passer à mon crédit. Je les ai mises aujourd'hui sur le *Villevault*, avec le nouveau paquet que j'ai reçu par le Courrier de ce jour. Comme le *Villevault* ne passe plus à Cadix, j'ai eu peur de ne plus rencontrer ce Batiment à l'Isle de France à mon arrivée, et j'ai mis sur ce bâtiment avec les paquets cy-dessus la pension ou gratification de 2400<sup>fr</sup> accordés par le Roy à Mrs. Ko et Yang en piastres à raison de 5<sup>fr</sup> 5<sup>s</sup>. 6<sup>d</sup>. la piastre ce qui fait pour chacun 227 piastres  $\frac{1}{5}$  rondes, j'ai adressé le tout à Mr. LEFEBVRE que j'avois déjà prévenu ainsi que Mrs. Ko et YANG de tous vos envoys par le V<sup>au</sup> le *Beaumont*. Je leur ai également écrit à tous par le *Villevault*.

Je ne sais qu'acheter pour remplir les intentions de Mr. BERTIN, envers Mr. Le Febvre. Les pacotilles ont dévasté tous les magasins du pays et on n'y trouve plus rien qu'à des prix extravagans. J'achepterai à Cadix une petite Barique de vin d'Espagne et je la porterai à Mr. Lefebvre, je vous enverrai le montant de mon déboursé, et vous le passerez encore à mon crédit.

Je garde votre lettre pour prendre les informations que vous désirés sur la peinture des Paravents de marbre. J'ay des connoissances à ce sujet que je n'ai pas le tems de vous détailler aujourd'huy. Vous pouvés assurer Mr. de LA ROQUE que je n'ai aucune prévention contre lui, que je lui suis au contraire attaché et qu'il a eu peut-être un peu tort de se prévenir contre moy, d'après une lettre de compliment et d'honnêteté que j'écrivois à Mr. Dubuq et que ce

1) L. s.

Monsieur lui a renvoyée par inadvertance, cette lettre mettoit quelque différence entre le génie de Mr. De La Roque et celui de Mr. Dubuq, voilà ce que Mr. Laroque vous montrera après mon départ.

Ma femme vous présente ses civilités ainsy qu'à Madame que j'assure de tout mon respect.

Je vous embrasse de tout mon coeur,

POIVRE.

A Monsieur,

Monsieur PARENT, premier commis de Monsieur BERTIN, Ministre Secrétaire d'Etat rue Poissonnière à Paris.

## VII

A Lorient, le 26 janvier 1767.

J'ai reçu, mon cher ami, vos deux derniers paquets pour Mrs. Ko et YANG, conteuant les effets annoncés dans votre lettre du 21 du courant, qui les a accompagnés. Je les ai aussitôt apporté chez Mr. de ST. ROMAIN, Capitaine du Vaisseau le *Villevault*, qui n'attend plus qu'un vent favorable pour sortir de ce port. Comme il est décidé que ce Vaisseau ne passera plus à Cadix, et que je dois y passer, j'ai craint de ne plus trouver à mon arrivée à l'Isle de France les deux Vaisseaux destinés pour la Chine. J'ai cherché icy des piastres et j'ai adressé à Mr. Lefebvre pour le compte de Mrs. Ko et Yang la somme de 455 piastres formant celle de 2400<sup>fr</sup> que j'avois reçue pour leur faire passer a titre de la gratification que Sa Majesté leur accorde. Les piastres reviennent à 5<sup>fr</sup> 5<sup>s</sup>. 6<sup>d</sup>. J'ai également converti en piastres les 400<sup>fr</sup> que Mr. l'Intendant de Limoges m'avoit chargé de faire tenir à ces Messieurs; d'ailleurs tous les Balottins, caisses, paquets, sont partagés entre le *Beaumont* et le *Villevault*, Il ne me reste plus de toutes

vos commissions a remplir, que celle des deux petites caisses de vin. Oh, pour celle là, je la ferai à Cadix, par ce que je ne puis la bien faire que là.

J'ai laissé chez Mr. L'HÉRITIER, notaire, ma procuration en blanc telle que vous l'aviés désirée.

J'ai reçu une lettre de Mr. Droux qui m'apprend les peines que vous vous êtes données au sujet de l'attestation de vie et moeurs exigée par le Parlement; je vous en remercie bien, et je vous prie de me continuer vos bons et louables services jusqu'à la fin de cette affaire. Mr. Droux compte beaucoup sur vous, pour les démarches à faire auprès de Mr. de NICOLAÏ. J'y compte au moins autant que luy.

Le mariage de Mr. le Marquis de MARIGNY<sup>1)</sup> retarde un peu mes expéditions. Ce n'étoit pas à Mr. de MONTUCLA à qui il falloit s'adresser, mais bien à Mr. de CUVILLÉ, or ce Mr. de Cuvillé étoit à Mesnard au mariage, et n'a du être de retour à Paris que samedi dernier. J'espère néanmoins, malgré ce petit retard, recevoir encore icy les expéditions du Bureau de Mr. de Marigny. Nous n'avons point encore d'ordres pour notre départ, et les vents sont très contraires.

Le Père NONIEN est parti sur le *Beaumont*, très content de sa petite chambre, et très disposé a faire vos petites commissions ainsy que celles que je lui donnerai pour la Province de Fo Kien. Je le crois un homme essentiel.

Je suis enchanté que Mr. Bertin soit content de son Paravent; je me souviens d'en avoir eu un de même qualité dont rien n'égalait

1) Abel François Poisson, Marquis de MENABIS et de MARIGNY, frère de la Marquise de Pompadour, né vers 1725; † à Paris le 11 mai 1781; directeur général des bâtiments; épousa en janvier 1767, Marie Françoise Julie Constance Filleul, demeurant rue du Mail, fille aînée de la dame Filleul, maîtresse du financier Bouret. Cf. *Mémoires de Marmontel*, II, 1804, Liv. V, pp. 13—14.

la beauté des couleurs. Il représentoit d'un côté les fables de la mythologie des Bonzes et de l'autre des fleurs et des oiseaux, mais, il péchoit comme celui de Mr. Bertin par le dessin et le défaut de perspective.

J'ai le projet de faire exécuter dans ce genre pour mon usage un surtout de table monté en cuivre blanc, je tâcherai de savoir quel en est le mordant qu'ils employent pour rendre les couleurs adhérentes, quand aux matières colorantes, je les connois très bien.

Je vous embrasse de tout mon coeur et suis avec l'attachement le plus inviolable, mon cher ami, votre très humble et très obeissant serviteur.

POIVRE.

Ma femme qui est pleine de santé et de courage vous salue ainsi que Madame Parent que j'assure de mon respect.

Accusant à M. Bertin la réception de ses deux derniers paquets et de l'expédition que j'en ai faite sur le *Villevault*, je vous prie de lui présenter l'hommage de mon sincère, inviolable et respectueux attachement<sup>1)</sup>.

A Monsierr,

Monsieur Parent, premier commis de Mr. Bertin, Secrétaire d'Etat, rue Poissonnière à Paris.

## VIII

A Lorient, ce 9 février 1767<sup>2)</sup>.

Vous me croyés parti, Monsieur et cher ami, et me voilà encore ici. Il paroît mesme que j'y serai encore quelque tems et au moins jusqu'au 20 du courant. Les expéditions du *Dauphin* ne sont pas encore annoncées et les vents contraires paroissent fixés. Je sçai

1) L. a. — Le P. S. est autographe.

2) L. a. s.

que vous avés eu la bonté de me rendre justice et de déposer en ma faveur au sujet des informations de vie et moeurs dont j'ai eu besoin pour l'enregistrement de mes lettres au Parlement. Je vous en remercie et je vous prie de vouloir bien continuer à me rendre les services de l'amitié pour les autres enregistrements qui restent à faire. J'ai promis à Mr. DROUX que vous auriez la bonté de l'aider jusqu'à la fin. Si vous connoissez Mr. de CUVILLIERS, je vous prie de le presser pour l'expédition de mon Cordon, dont je n'ai aucune nouvelle quoiqu'il y ait 18 ou 20 jours que mes lettres sont enregistrées.

Si je ne reçois pas ici le Cordon, je ne pourrai plus l'avoir qu'après mon arrivée à l'Isle de France, parce que le *Dauphin* sur lequel je m'embarque sera désormais le seul bâtiment de cette expédition qui passe à Cadix. Or, il seroit avantageux pour le service du Roy que je débarque à l'Isle de France avec cette marque de la protection du gouvernement. Mr. le Marquis de MARIIGNY avoit donné ordre de m'expédier promptement aussitôt après l'enregistrement de mes lettres: Mais Mr. de Cuvilliers a lanterné je ne sçai pourquoi.

Mr. de MONTIGNY TRUDAINE ne m'a pas fait remettre l'argent nécessaire pour l'achat des béliers et brebis de Chine qu'il m'a témoigné désirer: mais j'ai chargé l'Abbé GALLOYS d'un côté et M. DUMONT de l'autre de m'envoyer ces animaux à l'Isle de France. Comme Mr. Galloys a une somme pour les différens objets de sa mission, il n'est pas nécessaire pour le présent que Mr. de Montigny fournisse aucun argent. J'enverrai le compte en envoyant les moutons. Assurés, je vous prie, ce respectable Magistrat que ses commissions seront faites exactement. Je serai heureux de lui prouver mon zèle et mon respect. Vous pensés bien que je ne négligerai rien non plus pour servir Mr. BERTIN, et pour remplir toutes les commissions que vous m'avés données de sa part et de la vôtre. Ce sera pour moi une affaire de coeur et d'inclination. Vous aurés quelque chose

à avancer pour mon compte à Mr. de SAINTE CATHERINE au sujet de mon imprimerie pour laquelle ce Mr. a fait des frais de caisse et de transport; je vous prie de rembourser ses avances.

Ma femme vient d'avoir la rougeole et se porte bien; elle vous salue, nous assurons l'un et l'autre Madame de notre respect, nous embrassons toute votre chère famille. Adieu souvenez vous de votre ami.

POIVRE <sup>1)</sup>.

## IX

A Lorient, ce 16 février 1767.

Je ne sçavois pas, mon cher bon ami, que M. TRUDAINE de MONTIGNY <sup>2)</sup> eut fait compter à Mr. DROUX la somme dont nous étions convenus pour lui procurer de la Chine deux béliers et quatre brebis. Je le sçai aujourd'hui, la commission étoit néanmoins donnée et je compte qu'elle sera bien faite.

Je vous apprends avec plaisir, parce que je connois votre amitié pour moi, que j'ai reçu hier le Cordon de St. Michel avec la lettre du Roy qui me permet de le *porter dès à present*. Je vous prie d'en faire part à M. Bertin. Cette nouvelle lui fera plaisir je le sçai.

Je vous prie de m'envoyer une pièce de ruban noir moiré pour remplacer mon cordon qui ne durera pas toujours.

Consultés Mr. SOURFLOR et envoyés moi la pièce par la poste par le 1<sup>er</sup> courrier. Les vents sont contraires et paroissent opiniâtres, je pourrai encore la recevoir. Contresignés mes respects à Madame et à vous toute amitié.

POIVRE <sup>3)</sup>.

M. Parent.

1) L. a. s.

2) *Jean-Charles-Philibert* TRUDAINE de MONTIGNY, fils de *Daniel Charles* TRUDAINE, Intendant d'Auvergne, né à Clermont en 1733; † 5 août 1777; remplaça son père comme Intendant général des finances; membre honoraire à l'Académie des Sciences.

3) L. a. s.

## X

A Lorient, le 26 février 1767.

J'ay reçu, Monsieur et cher ami, avec votre lettre du 19 de ce mois, mon mémoire et la lettre de M. BAUDOIN, je vous remercie bien de toutes les peines que vous vous donnés pour toutes mes affaires.

Mr. Droux m'a prévenu de la remise que lui a fait faire M. de MONTIGNY d'une somme de 168<sup>fr</sup> pour des commissions dont il m'a chargé et j'en ai accusé la réception à M. de Montigny.

Je n'ai pas encore reçu la pièce du Ruban que je vous ai demandée; vous me ferez grand plaisir de me la faire parvenir le plus tôt possible.

Ma femme qui me charge de vous faire mille compliments se porte mieux que jamais; elle est ainsy que moy bien sensible à la part que vous avés pris à son indisposition; elle suivra vos conseils pour que ses yeux ne se ressentent pas des effets que peut prodnire la rougeole. Vous connoissés tous mes sentiments, et la tendre amitié que je vous ai vouée.

Nos respects je vous prie à Madame et à votre aimable famille.

POIVRE. 1)

Anjourd'hui 27 février j'ai reçu la pièce de ruban que vous m'avés fait le plaisir de m'envoyer. Je vous en remercie et je vous prie de la passer à mon débit. Il n'est pas question de payer à Mr. de STE CATHERINE<sup>2)</sup> mon imprimerie, mais seulement son port de Paris à Lorient.

1) L. a.

2) L'un des directeurs de la Compagnie des Indes.

Le fil dont vous me parlés est certainement de l'*Abaca*. Or l'*Abaca* est un bananier sauvage dont les montagnes des Philippines sont couvertes. La filasse est bonne pour cables, on en fait de la toile que vous pourrés voir chés Mr. de JUSSIEU<sup>1)</sup> à qui j'en ai donné sous le nom de *Nipis*. Cet arbre croit dans un an, donne plus de filasse que le cocotier dont il faut attendre le caire très longues années. Les vents s'obstinent à être contraires. Bonjour, santé, amitiés sans réserve.

POIVRE. 2)

A Monsieur

Monsieur Parent, premier Commis de Mr. Bertin, Ministre et Secrétaire d'Etat, rue Poissonnière, à Paris.

## XI

26 juin 1777. 3)

Monseigneur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'adresser le 17 de ce mois avec les deux petits cornets de graines qui y étoient renfermés. Celles du cardamome m'ont fait d'autant plus plaisir, que c'est moi qui avoit tiré cette épice de la côte malabare et qui en avoit introduit la culture à l'Isle de France. Le cardamome est un objet de commerce pour l'Asie dont les habitans en consom-

1) Bernard de JUSSIEU, né à Lyon en 1699; † à Paris, 6 nov. 1777; entré à l'Académie des Sciences en 1726.

2) P. S. autog. sig. de l'initiale P.

3) Concernant les graines chinoises et le poisson de l'isle de France appelé Gourami et les cardamomes. — Rép. le 2 juillet 1777.

ment beaucoup en le meslant avec leur béthel. L'autre graine est celle de la Zédoaire apportée de Madagascar à l'Isle de France. C'est sa racine qui est un objet de consommation pour la médecine. Les naturels de Madagascar qui la nomment Volengo, en mettent dans leur ris et dans tout ce qu'ils mangent. C'est une racine aromatique comme le gingembre. Les fleurs de ces deux plantes sont bleues et d'une forme singulière. Je vais en essayer la culture. Je n'avois pu semer que l'année dernière les graines de Chine que vous aviés eu la bonté de me faire donner l'année précédente. Trois espèces seulement avoient poussé, le mûrier et deux variétés de concombre qui ont fleuri, leurs fruits ont noué, mais ne sont pas parvenus à maturité, ce sont de bonnes espèces que nous n'avons pas en France et que je regrette. L'hiver a également fait périr les jeunes mûriers qui s'étoient annoncé avec de la bien bonne feuille meilleure que tout ce que nous avons ici.

Il ne faut pas, Monseigneur, vous décourager pour ce manque de succès, dans notre premier essay; l'année dernière les graines du país n'ont pas mieux réussi chez moi que celles de Chine. Les vents de nord qui ont régné presque toute l'année ont été fort contraires à la végétation et à toute espèce de semis. Je vous prie de demauder à Péquin de nouvelles graines de toute espèce de fruit, de légumes, de fleurs et d'arbres du país. Mais je désirerois que les noyaux, les pépins et toutes les graines un peu grasses, vous fussent envoyés dans des flacons ou petits vases de terre vernissée, bien bouchés et les graines enterrées dans un sable fin bien sec, les autres graines dans des cornets de papier étiquetés en caractères françois.

Je ne vois pas qu'on ait essayé à l'Isle de France de vous en-

voyer le poisson Gourami que vous aviés demandé. Il seroit plus facile de vous en envoyer qu'il ne l'a été d'apporter de Chine en France le poisson doré. Le gourami est un beau et excellent poisson, bien supérieur à tous nos poissons d'eau douce et a presque tous nos poissons de mer; il est familier, s'élève facilement dans la plus petite pièce d'eau, grossit, s'engraisse et multiplie très promptement. Ce seroit un beau présent à faire à l'Europe. Il a été apporté des Moluques à Batavia et de Batavia à l'Isle de France en 1760 ou 61. M. Ceré est celui qui les a le plus multiplié à l'Isle de France, c'est le seul à qui il faille s'adresser pour en avoir.

Ce Mr. CERÉ est, Monseigneur, ce bon cultivateur chargé de la culture de nos épiceries, pour lequel j'ai pris la liberté de vous demander, et pour lequel j'ai l'honneur de vous demander encore vos bontés auprès de M. de Sartine.

Permettés, Monseigneur, que je vous renouvelle ici les assurances de mon attachement, de ma reconnoissance et de tous mes sentimens respectueux.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

POIVRE.

A la Freta le 26 juin 1777.<sup>1)</sup>

<sup>1)</sup> L. a. s.

XII<sup>1)</sup>

On s'est trompé, Monsieur, lorsqu'on a dit au Ministre que j'avois entre les mains un Manuscrit chinois de sa Bibliothèque. Je ne me rappelle pas avoir jamais eu d'autre manuscrit chinois appartenant à Mr. Bertin, que celui qui est la traduction d'un poëme sur les jardins. Si c'est celui que vous réclamés, vous devés le trouver chés M. PARENT père à qui je l'ai remis dans le tems.

J'ai l'honneur d'être avec des sentimens respectueux,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

POIVRE.

Lyon, ce 9<sup>bre</sup> 1777.

## XIII

23 Octobre 1778. 1)

Monseigneur,

Vous avés eu la bonté l'année dernière de me faire part des graines que nos missionnaires vous avoient adressé de la Chine. La saison étoit trop avancée lors que je les reçus, pour les semer la même année. Je n'ai pu les semer que le printemps dernier et je vais vous rendre compte du succès de ces graines.

De toutes les espèces qui m'avoient été adressées de votre part, huit seulement ont réussi. Scavoir trois différentes sorte de giraumont

1) L. a. s.

dont un long fort gros à écorce d'un vert foncé, un de moins gros volume à écorce rayée de vert et de jaune, un troisième dont le fruit a la forme d'un melon. Une calebasse singulière d'une grosseur moyenne et brodée extérieurement par des excroissances semblables à des verruës.

Une seule plante de *pè-tsai* d'une très grosse espèce que je conserverai pendant l'hiver pour la faire grainer au printemps prochain.

Quelques petits haricots ou phaséoles de peu de valeur qui n'ont porté que cinq ou six cosses dont les fèves out parfaitement mûri. Ces haricots sont fort petits, de couleur brune, je ne les juge pas de bien bonne qualité. Il y en a en Chine une espèce excellente qui donne beaucoup et dont les cosses n'ont pas de fil.

Il s'est trouvé dans le paquet qui m'avoit été adressé de votre part plusieurs cornets de même espèce, d'une petite graine parfaitement semblable à celle de l'amarante ou crête de cocq; cette graine a bien levé et a poussé comme mauvaise herbe. C'est un *Blittum*, espèce de légume très commun en Chine estimé dans nos colonies des Indes et de nos Isles où on le mange comme des Epinards. Quoique les Chinois et nos colons des Indes en fassent grand cas, je l'ai fait arracher avant qu'il ait donné sa graine, parce que c'est un légume d'un goût grossier en comparaison de nos épinards et que si je l'avois laissé grainer, je n'aurois plus été le maître de la détruire dans mon jardin.

Ce que j'ai eu de mieux, à ce que j'espère, c'est une plante dont la feuille ressemble un peu à celle de notre rose mauve plus allongée, que je crois être une fleur agréable disposée en ombelle d'un beau rouge vif que j'ai souvent admirée dans les jardins de

la Chine et dont j'ai oublié le nom. Cette plante n'a pas fleuri, mais j'en ai transplanté dans des pots pour la conserver l'hiver dans la serre et la faire fleurir l'année prochaine. J'en laisse plusieurs en pleine terre pour essayer si elle résiste aux gelées. Elles en ont déjà essayé deux la semaine dernière sans souffrir aucunement. Si cette plante réussit, ce sera une nouvelle acquisition, nous ne l'avons pas encore. J'aurai l'honneur de vous en rendre compte l'année prochaine.

Mr. de JUSSIEU, démonstrateur au Jardin royal des Plantes qui est venu à Lyon voir sa famille, retournera à Paris à la fin du mois et sera porteur d'un paquet de graines de *pè-tai*, cueillies dans mon jardin, sur des plantes provenantes de graines chinoises. Ce Mr. s'est chargé de faire remettre le paquet à votre hôtel.

Mr. de CHOMPRÉ<sup>1)</sup> m'ayant prévenu que je pouvois lui adresser quelques questions que j'aurois à faire à nos Missionnaires de Chine et que vous auriez la bonté de permettre qu'elles fussent jointes à vos expéditions, je prends la liberté de les insérer ici. Mes questions se réduisent à quatre, sçavoir, sur l'art des indigotiers chinois, sur le borax, sur le salpêtre, sur le tirage des soies de Nanquin. J'y ai joint une note des graines les plus essentielles à demander en Chine. Je vous supplie, Monseigneur, de vouloir bien appuyer de votre recommandation les questions que je propose et dont vous sentirés l'utilité, ainsi que les demandes que je fais des graines les plus utiles, avec l'indication de la meilleure manière pour les faire parvenir en bon état.

Je vous prie d'avance de me faire une petite part dans ce tems, de l'envoi qui vous sera fait et de me communiquer surtout la

1) Voir supra, *T'oung pao*, Mai 1913, p. 244 n.

réponse aux questions sur l'art de l'indigoterie. Je suis persuadé qu'en suivant la méthode des Chinois, nous réussirons à faire sans peine et sans beaucoup de frais du bon indigo en France. J'en ai chés moi la plante naturelle au produit.

Permettés, Monseigneur, que je vous renouvelle ici les assurances de tous les sentimens que je vous ai voué pour la vie.

Je suis avec le plus profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

POIVRE.

A La Fréta ce 23 Octobre 1778.

#### XIV

NOTE sur Mr. FLINCK ou FRINCK, ci-devant interprète de la langue chinoise, pour le Comptoir de la Compagnie d'Angleterre à Canton<sup>1)</sup>.

Mr. FRINCK<sup>2)</sup> a été envoyé très jeune en Chine, aux frais de la Compagnie des Indes, d'Angleterre. Il y a été envoyé comme enfant de langue pour y apprendre le chinois et pouvoir servir d'interprète entre les Anglois et le Gouvernement, ou les marchands chinois.

Mr. Frinck ou Frink arrivé en Chine en 1739 ou 1740, a été mis entre les mains des négocians chinois amis des Anglois. Il a été habillé à la chinoise, et a vécu plusieurs années parmi les Chinois qui l'ont emmené dans les provinces intérieures.

1) A Mr. Parent. On doit vérifier au bureau des Affaires étrangères si ce Mr. Flink n'est pas le même que Mr. Floin dont parle M. Durand.

2) En 1751, qui est la dernière époque où j'ai vu Mr. Frinck, cet Anglois me parut de petite taille, mince de corps, d'assés mauvoise mine et le visage un peu marqué de la petite vérole. C'est là tout ce dont je puis me souvenir. Il pouvoit alors avoir environ 28 à 30 ans. — N. A. de Poivre.

Après avoir appris la langue mandarine, le jargon de la province de Canton, il a été conduit dans la province de Fou-kien qui est une des provinces orientales de la Chine. Il y a appris encore la langue particulière de cette province qui diffère autant de la langue mandarine, que le Breton du François. Mr. Frink est le seul Européen qui ait appris cette langue du Fou-kien, langue très utile pour ceux qui négocient à la Chine, parce que les habitants de cette province sont les plus grands négocians de la nation chinoise, les plus industriels, les plus travailleurs et les plus entrepreneurs.

C'est Mr. Frink qui en 1744 servoit d'interprète à Mr. Anson dans son entrevue avec le Vice-roy de Canton, ce fut lui qui procura à ce commodore anglois une audience du dit Vice-roy.

Ce fut ce mesme Mr. Frink qui en 1760 s'embarqua à Canton sur une corvette angloise qui fut expédiée pour reconnoître les côtes orientales de la Chine. L'objet apparent de cette expédition étoit de faire parvenir à l'Empereur, par la voye de M. Frinck une requête des négocians anglois portant plainte contre les prétendues vexations des Magistrats de la province de Canton.

Pour remplir cet objet apparent M. Frink entra avec sa corvette dans le Golfe de Leao-tong, au fond duquel il trouva une rivière qui l'approcha de Péking. Il entra avec sa corvette dans cette rivière qui le conduisit à quelques lieues de Pé-king. Il trouva aux approches de la capitale des corps de gardes chinois, qui arrêtèrent le bâtiment et l'empêchèrent de passer outre.

L'officier chinois qui commandoit le poste ayant demandé le motif d'un voyage aussi nouveau et si extraordinaire, M. Frink répondit qu'il étoit porteur d'un placet à l'Empereur de la part de

sa nation. L'officier demanda le placet, se chargea de le faire parvenir et d'avoir sous peu de jours, les ordres de l'Empereur.

Le placet fut remis et porté à Péking; quelques jours après il vint ordre de retenir la corvette, d'y mettre une garde, de débarquer le Sr. Frink, de le conduire à Péking.

A son arrivée à Péking, il eut ordre de retourner à Canton à la suite de deux grands mandarins nommés commissaires, pour aller examiner sur les lieux les plaintes contenues dans la requête des Anglois contre les Magistrats de la province de Canton.

Mr. Frink retourna donc par terre laissant sa corvette entre les mains des Chinois. On n'a jamais eu depuis de nouvelles de ce bâtiment anglois; on a dit dans le tems, que les Chinois l'avoient brûlé ou fait périr avec tous les Anglois qui y étoient.

Les Commissaires arrivés à Canton avec M. Frink, examinèrent les plaintes des Anglois, les trouvèrent fondées à l'égard du *Dro-pou*<sup>1)</sup> ou Douanier qu'ils envoyèrent prisonnier à Péking. Les plaintes contre le Fou-yen ou Vice-roy se trouvèrent sans aucune espèce de fondement.

M. Frink fut condamné à tenir prisonnier pendant une année et chassé ensuite des états de l'empire. Son ancien maître de langue qui fut convaincu d'avoir écrit la requête des Anglois fut condamné à mort et être exécuté en présence de Mr. Frink.

A cette époque tous les Européens en général ont été beaucoup plus resserrés à Canton. Il leur a été défendu de nouveau d'aborder à aucun autre port de l'empire. Il a été défendu à tout Chinois de leur apprendre la langue du païs.

M. Frink est retourné en Angleterre en 1763. Cet Anglois très versé dans la langue et les coutumes de la Chine, passoit à Canton

1) Lire *Hou pou*.

pour avoir peu d'esprit, et aucune connoissance surtout ce qui étoit étranger à la Chine où il avoit passé enfant.

Cet Anglois instruit, sans doute depuis son retour, des affaires de l'Europe, très versé dans les langues chinoises, dans la connoissance des coutumes du païs, connaissant les côtes orientales de la Chine, la facilité d'approcher de Péking par mer et par une rivière, connaissant Péking et l'intérieur de l'empire peut être très utile à une puissance qui auroit des vues sur la Chine<sup>1)</sup>.

1) Il faut lire FLINT — R. Montgomery MARTIN (*China*, II, 1847, p. 14) nous donne les renseignements suivants sur sa mission:

"A.D. 1761. M. PIGOU, one of the supercargoes, suggested an embassy to Peking, with a view to renew the trade to the North. Mr. Flint was appointed, and was favourably received at Ningpo and Chusan.

"It soon appeared that the Chinese authorities at Canton were unfavourable, and it turned out that between them a sum of 20,000 taels was sent to the officers about the court of Peking, and an edict was procured which confined the trade to Canton.

"Mr. Flint was urged to depart from Ningpo, without either goods or provisions. He was forced to sail against an unfavourable monsoon, but instead of steering for Canton, he directed his course to the mouth of the Peiho, and from thence sent a petition to the Emperor at Peking.

"This petition reached the throne, and an enquiry was set on foot, the hoppo of Canton was dismissed, and several impositions unlawfully exacted, were taken off. The British ships were in future to be called Western Ocean ships, not "devil's ships".

"On Mr. Flint's return to Canton, his presence was required by the Isonstock [read *Tsong tou*] (viceroy.) The supercargoes of all nations accompanied him into the city, thinking, as they were given to understand, that new orders were about to be issued.

"On their arrival at the gate of the palace, their swords were taken from them; they were then forced into the viceroy's presence, and hesitating to pay homage, were actually thrown down on their faces. The Isonstock then called Mr. Flint, and read the Emperor's order for his banishment to Macao, for three years, and then leave the Empire for ever.

"This punishment was inflicted on Mr. Flint for going to Limpo (Ningpo) and the Native who wrote his petition was beheaded.

"Mr. Flint was kept in close confinement for three years, viz.: to 1762, and the English quietly submitted to this injustice".

## XV

Lyon, 4 février 1778.<sup>1)</sup>

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous renvoyer cy-joint le mémoire sur les pè-tsai, que vous m'aviés fait passer de la part du ministre. J'y ai joint mes observations que je vous prie de mettre sous les yeux de Mr. Bertin dans un moment de loisir.

J'ai l'honneur d'être avec des sentiments respectueux,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

POIVRE.

Monsieur de CHOMPRÉ.

## XVI

OBSERVATIONS sur le mémoire envoyé de Chine, au sujet du PÈ-TSAI.<sup>2)</sup>

Le mot chinois *pè*, veut dire blanc, et celui de *tsai* veut dire légume. C'est ainsi que les Chinois nomment notre carde de poirée *Légume blanc*.

Le *pè-tsai* chinois est donc notre carde de poirée, dont les Chinois font grand cas, tant parce qu'ils sont très pauvres en légumes, que parce que celui-ci est en effet l'un des meilleurs qui se trouvent dans leurs jardins. La carde poirée de Chine est d'une qualité supérieure à la nôtre. Elle vient plus grande, sa carde est plus large, plus longue, plus épaisse, plus tendre, moins fade que celle que nous avons en France.

J'en avois tiré des graines de Chine, pour mes jardins de l'Isle de France, où je n'en faisais pas cultiver d'autres. J'en ai apporté

1) L. a. s.

2) Autog. de Poivre. — *Pe ts'ai* 白菜. — *Brassica chinensis*, Linn.; chou du Chan Toung.

en France et je la cultive à la Fréta où elle réussit parfaitement; elle est plus belle et meilleure que nos cardes de poirée ordinaires.

J'avois également apporté des graines des trois espèces de pè-tsai, dont parle l'auteur du mémoire; toutes ont bien réussi: mais ces trois espèces de légumes confondus sous une même dénomination, par le commun des Chinois, sont réellement trois espèces absolument différentes, que les jardiniers Chinois distinguent parfaitement. On les nomme communément pè-tsai, parce que toutes ont des côtes très remarquables et également blanches. Mais les fleurs et les grains ainsi que la forme des feuilles en sont différentes.

La cardes de poirée est le vrai pè-tsai. C'est celui que les Chinois estiment le plus. C'est celui qui se cultive à Ngau-sun, qui se transporte salé et confit au vinaigre, dans toutes les Provinces.

La seconde espèce que l'auteur du mémoire met la première est un vrai choux, d'une forme très agréable à la vue: mais sans mérite pour le goût. Ce légume qui sur plante paroît tendre comme une laitüe pommée crêpe, est dur, très difficile à cuire et sans goût. J'en ai abandonné la culture et il ne m'en reste pas même de graines.

La troisième espèce est une vraie moutarde à très grandes feuilles dont chaque plante cultivée avec soin par les jardiniers Chinois, devient grosse comme un beau choux, sans jamais pommer, néanmoins c'est le premier légume du printemps. Les Chinois en font grand cas. L'amertume piquante de ce légume leur plait, en ce qu'il corrige la fadeur du ris, le goût fort piquant et grossier de ce légume plairoit à peu de personne chés nous. J'ai renoncé à sa culture.

Ainsi des trois espèces de pè-tsai dont parle le mémoire, la

seule cardes poirée mérite quelque considération, en ce qu'elle est supérieure en qualité et en grosseur à l'espèce que nous cultivons en France; mais il paroît inutile d'en faire demander des graines en Moscovie où peut-être il n'y en a pas. Si le Ministre est curieux d'en faire cultiver dans ses potagers, j'en ferai mettre à part cette année quelques plantes pour graines et j'aurai l'honneur de lui en envoyer.

XVII<sup>1)</sup>

Il ne me sera pas aussi facile, Monsieur, de satisfaire le Ministre sur la dernière question que vous me faites de sa part, qu'il me l'a été de lui donner des éclaircissemens sur le pé-tsai. L'expression chinoise sur laquelle vous me demandés explication est bien vague et je pense qu'il n'y a qu'un lettré chinois qui puisse vous y satisfaire avec exactitude. J'ay souvent remarqué que les livres chinois se servent ainsi d'expressions vagues qui exigent de longs commentaires. Ils aiment en général à déterminer le nombre des arts, des sciences, des vertus, des devoirs, des peines, des délits, sans les désigner nommément. Un auteur en met plus, un autre moins, de sorte qu'on est souvent très embarrassé pour les comprendre.

Je pense néanmoins que lorsque la notice envoyée de Chine, dit que MONG-TSÉ<sup>2)</sup> *étudia les six arts*<sup>3)</sup> elle veut parler des arts

1) Pièc signée.

2) 孟子 Meng Tseu (Mencius).

3) Les Six arts libéraux, 六藝 Liou i: 禮 li, Urbanité. — 樂 yo, Musique. — 射 ché, Tir à l'arc. — 御 yu, Conduite des chars. — 書 ch'ou, Ecriture. — 數 ch'ou, arithmétique.

primitifs que les anciens instituteurs de la nation chinoise étoient obligés de savoir pour les apprendre au peuple; ces arts étoient l'agriculture, l'art d'arpenter, mesurer et niveller les terres pour fixer les propriétés, l'art de régler les tems et les saisons par le moyen des observations célestes, l'art de construire les bâtimens pour loger le peuple, celui de faire des tissus pour l'habiller, celui de la navigation qui comprenait en même tems celui de la construction des batteaux de toute espèce pour les transports.

Je pense que c'étoit là les six arts primitifs apportés par les anciens sages qui formèrent la première colonie chinoise dans le Chensi: Mais ce n'est là que mon opinion particulière, et il est possible que la notice chinoise veuille dire toute autre chose; il est très possible par exemple que l'art de forger les métaux et de les employer à l'usage de l'homme soit un de ces six arts étudiés par MONG-TSÉE. Je n'en sçay pas davantage et j'ay l'honneur d'être avec des sentiments respectueux,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

POIVRE.

A La Freta, 20 février 1778.

### XVIII<sup>1)</sup>

Permettés, Monsieur, que sous les auspices du respectable Ministre auquel vous êtes attaché et qui est le protecteur de toute bonne œuvre, je vous consulte sur les moyens d'en faire réussir une que j'ai fort à cœur. Je sçai que vous êtes chargé spécialement

1) L. a. s.

de la correspondance avec la Chine et que le bureau duquel ressort l'affaire sur laquelle je veux vous consulter, n'est pas le vôtre: mais je ne vous demande que des lumières et vous pouvez certainement m'en donner.

Je désire procurer à un jeune homme de la plus grande espérance pour sa partie, l'entrée et l'entretien aux frais du roy dans notre école vétérinaire établie à Lyon. J'ignore entièrement de qui cela dépend.

Vous verrez par le mémoire cy-joint appuyé par le témoignage de tous les habitans du Bourg de Couzon: 1<sup>o</sup> que ce bourg qui fournit presque toute la pierre dont est bâtie la Ville de Lyon, fait des pertes énormes en chevaux faute d'un bon élève de l'école vétérinaire; 2<sup>o</sup> Que le jeune homme proposé et que je connois est plein d'ardeur et d'envie de s'instruire; 3<sup>o</sup> Qu'il est fils du principal maréchal du lieu, fort honeste homme: mais pas assés instruit; 4<sup>o</sup> Que la requête a été présentée à M. l'Intendant de Lyon qui n'a pu accorder la demande. Mais je sçai qu'on a répondu verbalement au père du jeune homme qu'il falloit s'adresser à Paris à M. NECKER (je pense que cela dépend de M. BERTIN); 5<sup>o</sup> Vous verrez enfin par cette requête que le jeune homme se nomme MARIN COUDOUR. Il est depuis trois mois à l'école vétérinaire de Lyon aux frais de son pauvre père qui ne peut plus fournir à la pension. Cependant le jeune Coudour a tant d'intelligence, tant d'ardeur pour l'étude et fait tant de progrès, que le Directeur de l'école (M. Flandrin) est désespéré de perdre un si bon élève.

Voudrés-vous bien, Monsieur, me rendre le service de m'apprendre quels seroient les moyens d'obtenir que ce jeune homme put continuer ses études dans l'art vétérinaire aux frais du roy,

1) Département du Rhône, à 3 kil. S. de Neuville, sur la rive droite de la Saône, au pied du Mont d'Or.

de la province, ou des écoles. Cette partie étant du département de Mr. Bertin, vous devés être à portée de me procurer les renseignements que j'ai l'honneur de vous demander. Vous me rendrés ainsi qu'à tous les villages qui m'avoisinent, un vrai service en me mettant en état de suivre cette affaire.

La requête que je vous adresse cy-jointe est un peu salie par les mains du maréchal: mais ce pauvre homme n'est pas en état d'en faire copier une autre. Je vous prie de la garder à part, pour servir suivant les renseignements que vous aurés la bonté de me donner.

J'ai l'honneur d'être avec des sentimens respectueux,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

POIVRE.

A Lyon, ce 17 février 1779.

## LE SYSTÈME MUSICAL

PAR

G. MATHIEU.

«Omnium magnarum artium, sicut arborum altitudo nos delectat, radices stirpesque non item; sed esse illa sine his non potest».

(Cic. de Oratore, 43.)

La détermination des hauteurs propres des sons musicaux, et la mesure des intervalles qui les séparent, sont du domaine de l'acoustique; mais la raison des affinités qui les lient et que l'artiste utilise sont le résultat d'une application libre des lois naturelles<sup>1)</sup>.

L'exposé que j'en vais faire<sup>2)</sup>, répond de soi aux recherches

1) L'existence de ces affinités se manifeste à l'oreille, quand on essaie à l'ariston une lecture à rebours, en retournant sur soi le carton: il n'y a plus ni musique ni rythme. Ce qu'elles sont, S. Morelot l'a dit, en définissant la tonalité «l'ensemble des rapports qui existent entre les divers sons du système musical, suivant des lois qui assignent à chacun de ces sons une fonction spéciale dans la conduite du chant et de l'harmonie.» (D. 1877—1378).

2) Pour les références d'abord plus fréquentes:

A. Le P. Amiot, aux *Mémoires concernant les Chinois*, tome 6. Paris, 1780.

B. Boëce, éd. Migne, P. L. 68.

C. M. Ed. Chavannes, Vol. 3 des *Mémoires de Sou-ma Ts'ien*.

D. D'Ortigue, *Dict. de Plain-Chant*, Migne, Paris, 1858.

J. A. *Journal Asiatique*; sans indication de nom d'auteur: M. Ch. Fossey, *Comptes rendus sur l'Assyriologie*.

L. E. *Leçons étymologiques* du P. L. Wiegner (Ho Kien Fou).

P. L. *Patrologie latine* de Migne.

T. *T'oung pao*. Sans indication de nom d'auteur, articles de M. de Saussure.

Je cite le *Chou King*, le *Chou King*, le *Liki* du P. S. Couvreur.

La figuration des termes chinois est celle du P. L. Wiegner.

# T'OUNG PAO

## 通報

OU

### ARCHIVES

*CONCERNANT L'HISTOIRE, LES LANGUES,  
LA GÉOGRAPHIE ET L'ETHNOGRAPHIE  
DE  
L'ASIE ORIENTALE*

---

Revue dirigée par

**Henri CORDIER**

Membre de l'Institut

Professeur à l'École spéciale des Langues orientales vivantes

ET

**Edouard CHAVANNES**

Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France.

---

**VOL. XV.**

---

LIBRAIRIE ET IMPRIMERIE

CI-DEVANT

**E. J. BRILL**

LEIDE — 1914.

## SOMMAIRE.

### Articles de Fonds.

|   | Pages |
|---|-------|
| BERTHOLD LAUFER, Bird divination among the Tibetans . . . . .   | 1     |
| L. VANHÉE, Bibliotheca mathematica sinensis Pé-fou . . . . .  | 111   |
| ÉDOUARD CHAVANNES, Leou Ki 婁機 et sa famille. . . . .  | 193   |
| ANT. BRÉBION, Diard, naturaliste français dans l'Extrême-Orient . . . . .   | 203   |
| JEAN PRZYLUKSI, La divination par l'aiguille flottante et par l'araignée dans<br>la Chine méridionale . . . . .   | 214   |
| PAUL PELLLOT, La version ouigoure de l'histoire des princes Kalyāṇamkara<br>et Pāpamkara . . . . .  | 225   |
| E. VON ZACH, Notizen zur Mandschurischen Bibliographie. . . . .   | 273   |
| HENRI CORDIER, Les Correspondants de Bertin . . . . .   | 307   |
| G. MATHIEU, Le système musical . . . . .  | 339   |
| PIERRE LEFÈVRE-PONTALIS, Wen tan. . . . .   | 382   |
| — LÉONARD AUROUSSEAU, A propos de l'article de Sylvain Lévi. — Le «Tokharien<br>B», langue de Koutcha. . . . .  | 391   |
| BERTHOLD LAUFER, Was Odoric of Pordenone ever in Tibet? . . . . .   | 405   |
| W. W. ROCKHILL, Notes on the relations and trade of China with the<br>Eastern Archipelago and the coasts of the Indian Ocean during the<br>fourteenth century . . . . . | 419   |
| PAUL PELLLOT, Le nom turc du vin dans Odoric de Pordenone . . . . .   | 448   |
| ÉDOUARD CHAVANNES, Une version chinoise du conte bouddhique de Kalyā-<br>ṇamkara et Pāpamkara. . . . .  | 469   |
| LOUIS LALOY, Hoat-nân Tzè et la musique. . . . .  | 501   |
| L. GAUCHET, Note sur la généralisation de l'extraction de la racine carrée chez<br>les anciens auteurs chinois et quelques problèmes du 九章算術                            | 531   |
| P. MASSON-OURSSEL, Yin Wen-tseu . . . . .   | 557   |
| PAUL PELLLOT, Chrétiens d'Asie centrale et d'Extrême-Orient . . . . .   | 623   |
| LÉOPOLD DE SAUSSURE, Les origines de l'astronomie chinoise . . . . .  | 645   |

### Mélanges.

|   |     |
|---|-----|
| — The sexagenary Cycle Once More, by B. Laufer. . . . .                 | 278 |
| Première mention des logarithmes en Chine, par L. Vanhée, S. J. . . . . | 454 |

### Nécrologie.

|   |     |
|---|-----|
| Frank H. Chalfant, by B. Laufer . . . . .   | 165 |
| Colonel G. E. Gerini, par Henri Cordier; Edouard Huber, par Ed. Chavannes   | 280 |
| Le Dr. Palmyr Cordier, par Ed. Chavannes; Léon de Rosny, Henri Maitre,<br>Christopher Thomas Gardner, par Henri Cordier . . . . . | 551 |